

Il y a un certain nombre d'années que l'industrie du pétrole et du gaz formule ces griefs. Chaque année, au cours de l'examen du budget, ces griefs ont été repris à la Chambre et le ministre des Finances, pour ne pas dire le cabinet tout entier, a été prié de prendre des dispositions pour améliorer la situation. Le rapport Gordon renferme des propositions qui constituent une sorte de compromis entre le régime actuel et celui que souhaite l'industrie du pétrole et du gaz. Voici ces propositions:

1. Les frais d'acquisition devraient être admissibles en déduction dans le calcul du revenu imposable, sous réserve des dispositions contre la superposition.

2. Il faudrait modifier les méthodes actuelles de calcul de l'allocation d'épuisement. Il faudrait ou appliquer un taux plus bas d'imposition à l'égard des bénéfices provenant des travaux d'exploration et de la production, ou permettre que l'allocation d'épuisement prenne la forme d'une déduction sur les bénéfices bruts provenant de la production.

Je demande au ministre des Finances d'adopter au moins ces propositions du rapport Gordon et d'en tenir compte dans le budget de cette année. J'espère qu'il se rendra à cette demande.

Tout programme raisonnable de mise en valeur des ressources nationales renfermerait certaines dispositions fiscales qui permettraient l'exploitation raisonnable non seulement du pétrole et du gaz, mais également des autres ressources naturelles. C'est ce que devrait comprendre tout programme national de mise en valeur vraiment digne de ce nom. Comme point de départ, le ministre des Finances devrait au moins, je le répète, insérer dans son exposé financier de cette année ces recommandations de la Commission Gordon.

Même si depuis quelques années l'attention s'est surtout concentrée sur les ressources de pétrole et de gaz de l'Alberta, celles-ci ne sont pas, à tout prendre, nos plus grandes ressources. Elles le cèdent à la vaste étendue de terre arable de notre province, qui est la plus vaste de tout le Canada. Sauf un petit coin rocheux, au nord-est, qui appartient au bouclier canadien et la zone montagneuse du sud-ouest, le long de la frontière de la Colombie-Britannique, toute l'étendue de la province peut être consacrée à l'agriculture. A l'ouest d'Edmonton et dans la zone septentrionale de la province, se trouvent, il est vrai, de vastes marécages, mais on en pourrait transformer la majeure partie, par le drainage, en une terre des plus fertiles. Je rappelle, à titre d'exemple, le marais Holland en Ontario, qui, une fois asséché, s'est révélé la meilleure zone de la province pour la culture maraîchère.

En Alberta, il y a de grandes étendues de marais, de marécages ou de fondrières,—appelez-les comme vous voudrez,—qui pourraient devenir des terres arables extrêmement précieuses, si on les égouttait. On pourrait en assécher une bonne partie pour une très faible somme.

Ces dernières années, le mouvement d'implantation agricole dans de nouvelles régions a été très lent. Pourquoi? Parce que les programmes du Gouvernement ont fait tort à l'agriculture; or une agriculture dans le marasme n'invite pas précisément les particuliers ou les provinces à pousser la pénétration agricole dans de nouvelles régions.

On n'a pas songé à aménager des chemins de fer en vue de coloniser ces régions septentrionales de l'Alberta car les excédents agricoles déjà existants encombrèrent les marchés. De plus, l'éloignement des débouchés rendrait pour l'instant toute mise en valeur agricole non rentable. Je tiens cependant à faire observer qu'il n'en sera pas toujours ainsi. Il faudrait vraiment songer à tirer parti des possibilités et des virtualités de ces régions et à y amener le chemin de fer.

L'aménagement de chemins de fer dans ces régions ne servirait pas seulement à leur mise en valeur agricole mais aussi à l'exploitation de certains minéraux de ces secteurs septentrionaux. Nous avons préconisé un chemin de fer, dont j'ai déjà dit un mot, qui irait jusqu'au grand lac des Esclaves pour y permettre l'utilisation et l'exploitation des vastes gisements miniers, surtout ceux de la pointe Pine. Bien sûr, il traverserait une région qui s'ouvrirait alors à l'agriculture.

La principale difficulté qui ait entravé l'agriculture de l'Ouest ces dernières années tenait à l'impossibilité de vendre du blé que nous avions cultivé; par suite, il s'est constitué de très gros excédents qui, joints aux excédents mondiaux dont les États-Unis ont été la principale cause, ont fait fléchir les prix. La Commission Gordon traite de la question à la page 30; je vais en lire une phrase:

Nonobstant les difficultés présentes,...

Les commissaires parlent des excédents, etc. Je poursuis:

Nonobstant les difficultés présentes, si nos prévisions concernant la demande extérieure et nationale sont justes, il ne semble pas que le Canada doive envisager une réduction permanente des emblavures actuelles.

Je ne sais pas ce que la Commission veut dire par "une réduction permanente des emblavures actuelles"; mais, si elle veut parler des conditions qui règnent actuellement et qui régneront vraisemblablement d'ici quelques années, je n'accepte pas sa conclusion à cet